

Spécial Femmes d'entreprise

Les femmes chefs d'entreprise. **L'exigence de la mixité**

Pas loin de sept décennies que cette association née de la pugnacité d'une entrepreneure a surgi dans un paysage économique-sociétal alors sous entier contrôle masculin. Son objectif : bousculer préjugés ancestraux et stéréotypes sexistes en incitant les femmes chefs d'entreprise à participer de manière paritaire aux prises de décisions tant économiques que politiques.

Par Philippe Dayan

La FCEF en 3 chiffres-clés

- 2000 : le nombre d'adhérentes à la FCE France
- 42 : le nombre de délégations régionales de la FCE France
- 60 : le nombre de pays où l'association FCE Monde est présente



Yvonne-Edmond Foinant. Si ce nom ne fait pas forcément tilt au niveau de la mémoire collective, en revanche il résonne d'une manière toute particulière non seulement dans l'histoire de l'entrepreneuriat français, mais aussi dans celle, parsemée d'embûches et de résistance machiste, de la lutte des femmes pour l'octroi de droits et de citoyenneté à part entière que leur a si longtemps refusé notre héritage judéo-chrétien. Née à la fin du XIXe siècle (en 1892 précisément), celle devenue maître des forges à l'âge de 22 ans et qui avait tenu les rênes de l'entreprise de forge, estampage et petit outillage fondée en 1913 à Charleville, dans les Ardennes françaises, par son mari et son beau-frère après qu'ils aient été mobilisés pour les besoins de la Grande Guerre, fait en effet figure de pionnière dans les institutions commerciales et les organismes représentatifs des entreprises. N'est-elle pas la première femme à



avoir été élue membre de la Chambre de commerce et d'industrie le 14 décembre 1945 en une époque où le droit de vote n'avait toujours pas été octroyé aux femmes ! La même année, cette pure énergie qui toute sa vie durant (elle décèdera en 1990) s'est montrée très active sur le plan de l'amélioration de la condition de travail de la gent féminine en général fonde l'association des Femmes Chefs d'Entreprises Françaises. La FCEF comme on la désigne dans sa forme abrégée voulue, selon ses propres termes, dans « le respect de la famille, de la tradition, sans renier les caractéristiques de la femme et sans limites de frontière ». L'objectif déclaré : assurer une présence féminine dans les organisations professionnelles et interprofessionnelles, dans les institutions consulaires et dans les organisations paritaires sociales. D'emblée, les statuts de l'association, dont la devise « seule invisible, ensemble invincibles » résume la nature de rassembleuse d'Yvonne-Edmond Foinant, prévoient que l'objet de la FCEM est la représentation des femmes portant sur toutes les questions concernant leur double qualité de femmes et de chefs d'entreprise. Mais aussi de veiller au respect de l'article 3 du préambule de la Constitution française, de défendre les intérêts des femmes chefs d'entreprise et de faire campagne pour informer celles-ci des fonctions qui leur sont ouvertes. Ce, afin de susciter et appuyer des candidatures dans les organismes professionnels et tous les organismes d'Etat ayant à connaître des questions économiques.

>> Une résonance à l'international

Ne perdant jamais de vue la maxime « l'union fait la force », la FCEF a rapidement essaimé à la fois sur le plan national avec une implantation au fil du temps en région et sur le plan international jusqu'à se muer en 1956 en un véritable réseau mondial établi sous le nom de FCE Monde. Concernant ses missions, ainsi que le souligne Eva Escandon, l'actuelle Présidente au niveau national de FCE France, celles-ci sont de trois ordres. « D'une part, assurer la représentation de l'association dans les mandats patronaux. D'autre part, informer ses membres. Enfin, créer des liens privilégiés et professionnels ». Précisons qu'en termes de gestion de mandats patronaux, l'association est représentée

dans diverses instances socio-économiques (chambres de commerce, conseils de prud'hommes, Urssaf, Assefic, etc.) et que certaines de ses membres sont juges consulaires dans plusieurs tribunaux de commerce. Quant à son organisation, les statuts de la FCE établissent qu'elle est gérée et administrée par un comité composé de la présidente nationale, des présidentes des délégations régionales et des membres du bureau national. C'est d'ailleurs le comité qui élit la présidente sur la base d'un mandat de trois ans renouvelable une fois. « Quatre fois par an, le bureau national et le bureau des présidentes de toutes les délégations se réunissent pour définir de concert la stratégie à mener. Chaque présidente locale a ensuite pour mission de prendre tous les contacts utiles au niveau des institutions du cru afin de défendre ce qui constitue l'essence même de la FCEF, autrement dit la place des femmes dans le monde économique et la promotion de l'entrepreneuriat au féminin » précise Eva Escandon. Sur le plan de la formation et de l'information, les délégations régionales se réunissent une fois par mois via l'organisation de formations spécifiques ou de dîners auxquels sont conviées des personnalités du monde économique. Et sur le plan national, se tient en alternance une année sur deux tantôt un congrès orchestré dans le cadre de l'une des délégations (en octobre prochain, ce sera celle de Perpignan qui l'accueillera), tantôt un Forum organisé sur Paris dont l'objectif consiste à « plancher » en compagnie d'experts, de philosophes et sociologues invités sur des sujets en rapport avec l'évolution économique et celle des entreprises. En outre, il se tient chaque année un congrès au niveau mondial auquel peuvent participer les adhérentes de chaque association nationale moyennant une cotisation (le prochain se déroulera à Taïwan à la fin septembre).

>> Vers davantage de lobbying

N'étant toujours pas reconnue d'utilité publique, l'association ne dispose pour budget de fonctionnement que le seul montant des cotisations de ses adhérentes dont le barème est calculé en fonction du nombre de salariés de leurs entreprises (entre 200 et



BIO EXPRESS

Eva Escandon, Présidente nationale de la FCE France. Par ailleurs, Présidente du groupe SMSM

- 1963 : Naissance le 8 janvier à Gijon (Espagne).
- 1966 : Arrivée en France avec sa famille.
- 1992/1994 : Dirigeante en nom propre de la société Somet (entreprise de chaudronnerie, serrurerie, tuyauterie)
- 1994 : Rejoint la société SMSM, entreprise familiale de chaudronnerie et de tuyauterie fondée par son père en 1976 et installée à Dunkerque.
- Depuis 2001 : Gérante de la société SMFI (Sté de Mécanique Foulon Industries).
- 2004/2010 : Elue consulaire à la CCI de Dunkerque.
- Depuis 2008 : Membre du CA du MEDEF littoral nord et co-Présidente de l'école de la deuxième chance côte d'Opale.
- 2009 : Présidente de la société SMSM.
- Depuis 2011 : Elue consulaire à la CCI Côte d'Opale et de la Région Nord de la France.
- 2012 : Devient française par naturalisation.
- Depuis 2013 : Conseillère au CESER Nord Pas-de-Calais (mandat jusqu'en 2019). Est élue Présidente Nationale FCE France (mandat jusqu'en 2016).

600 euros). Des moyens limités qui expliquent la notoriété relativement confidentielle encore de la FCEF – pratiquement pas de communication externe ni de publications hormis un journal destiné aux adhérentes – et l'absence de personnel permanent. Pour en devenir membre active et bénéficier ainsi du droit de vote, il y a pour condition sine qua non d'être obligatoirement chef d'entreprise propriétaire de celle-ci, les autres catégories pouvant être admises mais seulement avec un statut de sympathisantes. Alors que l'association se prépare dans quelques mois à célébrer son soixante dixième anniversaire, sa présidente ambitionne désormais de lui conférer un véritable rôle de lobbying auprès des Pouvoirs Publics. « Déjà l'an dernier, nous avons été en contact avec le ministère des droits des femmes pour le lancement du plan « Entreprendre au féminin ». Nous avons également été sollicitées pour faire partie du vivier potentiel des femmes administrateurs répertoriées sur le site qui s'y rapporte ». Autant d'eau ajoutée au moulin de la FCEF qui, chaque jour sur le terrain, s'efforce de combler le retard accumulé par nos institutions et notre sphère entrepreneuriale en matière de mixité. En particulier, pour ce qui concerne la représentativité des femmes chefs d'entreprise au sein des chambres de commerce et d'industrie où elles ne forment, pour l'heure, qu'un modeste 14%. ■